RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Auvergne-Rhône-Alpes

CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION

Vu le procès verbal du Certificat de Spécialisation établi le 05/07/2016
par le Président du jury

le Certificat de Spécialisation

Taille et soins des arbres

est délivré à *M. MALGRAS ALEXIS THIBAULT PAUL,*
né le 01/04/1987,
à VILLENEUVE-SAINT-GEORGES (VAL-DE-MARNE),

et enregistré sous le numéro 16/X/374300/1601263/U

Fait à CLERMONT FERRAND, le 11 juillet 2016

Pour expédition conforme :
Le Chef du Service Régional de la Formation et du Développement

Marc CHILE

Signature du titulaire

Pour le Ministre et par délégation
Le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

DRAAF-SRFD AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Signé : Gilles PELURSON

CFPF

M. MALGRAS Alexis
15 Rue Alfred Nobel
33160 ST MEDARD EN JALLES

ATTESTATION

Je soussigné, Pascal MARCHAISON, Manager du Centre de Formation Professionnelle Forestière certifie que

M. MALGRAS Alexis

A suivi dans mon établissement la formation du Certificat de Spécialisation « Taille et Soins aux Arbres » du 14/09/2015 au 15/04/2016 et a satisfait aux épreuves du :

Certificat de spécialisation de niveau 5 « Taille et Soins aux Arbres » paru au Journal Officiel du 25.07.86, le diplôme sera ensuite délivré par l'autorité régionale (DRAF-SRFD) après validation des résultats par le jury permanent.

Pour servir et valoir ce que de droit
Fait à Chateauneuf du Rhône, le 11/05/2016

Pascal MARCHAISON
Manager